Finances Publiques Moselle

Metz le 7 février 2019

Audience intersyndicale auprès du DDFIP de la Moselle

Dans le prolongement de la réussite de la journée de grève du 5 février 2019, l'intersyndicale de la Moselle a sollicité une entrevue à Monsieur Bied-Charreton.

Avant l'ouverture des échanges, nous avons remis les nombreux cahiers revendicatifs, qui représentent 10 % des effectifs de la DDFIP ! Ces cahiers vont être lus et analysés par la direction. De nombreux points ressortent des cahiers, notamment le délai de versement des frais de déplacement, les suppressions d'emplois, les réformes continuelles, les problèmes d'accueil, le climat anxiogène avec les contribuables, etc.

Devant les informations alarmantes qui nous remontent de différents départements, les représentants du personnel ont demandé des éclaircissements sur de nombreux points.

1-Géographie revisitée

-Le DDFIP de la Moselle nous a certifié qu'il ne connaissait pas encore les chiffres des suppressions d'emplois pour les 3 prochaines années. Il a bien conscience que 40 % des agents du département sont retraitables d'ici 2022.

-Monsieur Bied-Charreton regroupera des SIP et des SIE (9 pour le moment) mais rien n'est encore arrêté, sauf la fusion des SIE de Metz au 1er janvier 2020 et le regroupement du Contrôle Sur Pièce d'initiative se fera bien sur Metz au 1er septembre 2019. Il a exclu les hyper-concentrations. Il conservera un maillage sur le département. Le DDFIP n'envisage pas de déménager les services de Metz.
Les critères les plus importants à ses yeux, sont le temps de déplacement des agents et des usagers, et les compétences dans les services. Malheureusement, avec les nombreux départs à la retraite et les suppressions d'emplois, cette cartographie deviendra rapidement intenable.

-Pour les trésoreries, on change totalement de modèle. Quelques « gros postes » (back-office) vont industrialiser les tâches (visa de dépense, etc.). Le nombre n'est pas encore défini. Ces services comprendront entre 25 et 50 agents.
Le DDFIP souhaite conserver les implantations sur les 27 communes du département. Dans un premier temps, Le nombre resterait le même mais dans des formes différentes. Des permanences multi-formes seront mises en place (front-office). Semble-t-il, beaucoup d'agents en back-office et peu d'agents en front-office.

-Pour le moment, le DDFIP a exclu les permanences itinérantes (par bus) et le travail en co-working.

-Aucune agence comptable en Moselle en 2019 et 2020. La direction a sollicité Metz,

Maizières les Metz et Sarrebourg, mais les édiles ont refusé. Notamment, car le calendrier était trop contraint et que les élus ne voulaient pas supporter le coup financier des salaires des personnels qui auraient suivi la mission en détachement. Toutefois, cette situation n'est pas figée dans le marbre. Dossier à revoir en 2021.

-Le DDFIP ne souhaite pas que le CHR de Metz-Thionville passe en agence comptable. Cependant, la compétence administrative du CHR de Metz s'étend de Longwy-Briey à Lorquin. C'est également un dossier que nous suivrons dans l'avenir.

-Monsieur Bied-Charreton va faire remonter son dossier « Géographie Revisitée » pour la fin du mois. Il espère une réponse de Bercy fin mars-fin avril. Il s'est engagé à exposer ses projets pour 2020, 2021 et 2022, service par service, au fur et à mesure aux représentants du personnel, aux élus et aux cadres. Le DDFIP pense que le dossier sera ficelé à l'été, ou au plus tard à l'automne.

2-Problème des accueils

-Rien de neuf sous le soleil. La direction a constaté une baisse de la fréquentation fin janvier-début février (les collègues apprécieront). Elle martèle que l'accueil sur rendez-vous sera la norme dans un proche avenir. Ce dossier sera ré-examiné en CHS-CT le 4 mars prochain.

-Les modalités de la mise en place de l'accueil sur rendez-vous seront ré-expliquées aux chefs de service.

3-Réflexions en cours de la DDFIP

-Une mutualisation des Équipes de Renfort entre le 54 et le 57 pour une intervention du 57 sur les secteurs de Longwy et Briey par exemple, et réciproquement.

-Des compétences inter-départementaux pour les futurs SIP et SIE. Hayange pour le pays haut (Briey Longwy) ou Sarrebourg pour le secteur de Sarre-Union par exemple. Mais cette réflexion peut se faire dans l'autre sens.

-L'implantation du futur « gros poste » gestion publique du secteur de Metz (De Maizières à Montigny en passant par Metz) n'est pas encore arrêtée.

4-Questions diverses

-Le transfert de la trésorerie hospitalière de Mercy à Legouest a été accepté par le ministère des armées. Les dates du déménagement ne sont pas encore connues.

-Aucune réponse n'a été apportée ni sur la généralisation de la prime de 200€ ni aux délais de remboursement de frais de déplacement pour les collègues. Les agents de la direction sont « en surchauffe » selon le DDFIP.

-Pas d'éclaircissement sur la feuille de route de l'audit de l'Inspection Générale des Affaires Sociales et de l'Inspection Générale Finances sur un éventuel transfert des collègues de la partie topographique du cadastre à l'Institut Géographique National. Nous tiendrons les collègues géomètres au courant dès que le sujet se décantera.

L'intersyndicale de Moselle va continuer ses tournées de postes pour avertir les collègues des risques qui les guettent. La mobilisation du 5 février n'était qu'un point de départ dans la mobilisation. D'autres actions seront entreprises très prochainement. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés. **Restons mobilisés !!!**